



S2400

Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/INF/59  
14 février 1973

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence des ministres  
Deuxième réunion

Accra, 19-23 février 1973

LE BUREAU DES ORGANISATIONS BENEVOLES DE LA CEA

(Document d'information)

Origine

1. Dans sa résolution 197(IX) de la neuvième session (février 1969) sur une Action concertée en vue du développement rural en Afrique, la Commission prie le secrétariat, notamment :

"D'encourager la coordination des travaux de la Commission économique pour l'Afrique et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, des institutions spécialisées des Nations Unies et des autres organisations oeuvrant pour les programmes de développement rural en Afrique, de façon que ces programmes exercent un effet maximum sur le progrès social et économique de la région."

2. Depuis de nombreuses années, le secrétariat reconnaît la contribution précieuse que les organisations internationales bénévoles ont apportée et continuent d'apporter au développement africain. Le champ de leurs activités et l'ampleur de l'aide bénévole (en nature et en espèces) aux Etats membres ont été estimés à environ 20 000 projets, représentant un investissement annuel d'environ 45 millions de dollars des Etats-Unis pour le développement africain. Le secrétariat considère que le travail effectué par les organisations bénévoles pour atteindre les masses dans les Etats membres est un travail à la fois réaliste et de grande portée, d'autant plus que ces organisations ne sont pas gênées par une bureaucratie inutile, et que souvent leur personnel agit par idéal et est profondément dévoué.

3. En réponse à la résolution 197(IX) de la Commission, le secrétariat a organisé à Addis-Abéba en août 1971 un Colloque sur le développement rural en Afrique dans les années 70. Ce Colloque a permis à la CEA a) d'établir des rapports de travail directs avec les diverses organisations bénévoles internationales qui parrainent certains aspects des programmes de développement rural dans les Etats membres et b) d'élaborer des mesures pratiques en vue d'encourager et de renforcer la coopération technique tant à l'échelon régional qu'à l'échelon de l'exécution des projets. A ce Colloque ont assisté 60 participants et observateurs représentant 27 organisations bénévoles internationales, la FAO, l'OIT, le PNUD, l'UNESCO, le HCR, le FISE, le PAM, l'OMS et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Création et activités du Bureau des organisations bénévoles (BOB)

4. Comme suite aux recommandations du Colloque, le secrétariat a créé le Bureau des organisations bénévoles (BOB) en septembre 1971, au sein de la Division du développement des ressources humaines. Les activités du Bureau sont les suivantes :

- a) Aide consultative et technique aux organisations bénévoles qui en font la demande, pour identifier les projets appropriés, études de pré-investissement et élaboration de projets viables, gestion des projets en cours et exercices d'évaluation des projets;
- b) Publication de répertoires détaillés des activités des organisations bénévoles dans les Etats membres;
- c) Faire connaître le travail des organisations bénévoles et les projets locaux d'auto-assistance, au moyen d'un Programme d'enseignement du développement, grâce à la radio et aux autres moyens d'information;
- d) Aide à l'Association africaine des coopératives d'épargne et de crédit (ACOSCA), en vue de mobiliser l'épargne locale pour le développement rural;
- e) Un Centre de rassemblement et de diffusion des nouvelles idées sur les techniques peu compliquées utilisables dans les villages;
- f) Encouragement d'une aide intensifiée aux pays ayant un besoin particulier d'assistance technique;
- g) Publication d'un Bulletin trimestriel sur le développement rural concernant les activités du BOB et les expériences pratiques, à l'échelon des projets.

Réalisations jusqu'à ce jour

I. Etudes de pré-investissement et de faisabilité

5. En utilisant les ressources techniques et les experts disponibles au secrétariat et dans les pays membres, le BOB a répondu de façon satisfaisante aux huit demandes suivantes émanant d'organisations bénévoles :

- a) Une étude de boisement à effectuer à Lodwar (lac Rodolphe), dans le district de Turkana (Kenya) afin de développer la production de bois de cuisson et contribuer ainsi à un projet de pêche actuellement en cours. Pour la mise au point définitive de ce projet, on attend le rapport d'une mission d'enquête qui procède à l'évaluation des approvisionnements potentiels en poisson du lac Rodolphe;
- b) Deux études hydrogéologiques, détermination de l'emplacement et du coût de 10 puits dans la région de Goumar (Ethiopie), qui souffre de la sécheresse (développement de l'élevage);

- c) Etude et conseils concernant le tracé des routes reliant les exploitations agricoles aux marchés, commencé dans le cadre d'un projet d'auto-assistance dans la province du Tigré en Ethiopie;
- d) Etude de pré-investissement afin de déterminer la possibilité de réaliser un projet de colonisation agricole à l'intention des gamins des rues d'Addis-Abéba;
- e) Etudes de faisabilité concernant le Buba Resettlement Co-operative Scheme et le Centre agricole de Gojeb;
- f) Pour la Commission de développement des églises orthodoxes éthiopiennes, une aide pour l'étude des ressources des églises; un plan de construction de logements à bon marché; la formation d'instructeurs pour le programme d'enseignement du développement rural à l'intention du clergé;
- g) Etudes de pré-investissement afin de déterminer la faisabilité d'un programme de colonisation agricole dans la vallée de la Shekat en Ethiopie;
- h) Etude de pré-investissement afin de déterminer la faisabilité de la création d'un centre de formation multiple à Lekemt (Ethiopie).

Note : Outre les projets susmentionnés, plusieurs services consultatifs ont été rendus par le BOB : aux équipes multinationales interdisciplinaires de conseillers pour le développement (Yaoundé) (UNDAT) concernant une série de projets dans la région de Lekié au Cameroun et au Gabon, projets qui seront sans doute parrainés par des organisations bénévoles; à l'Institut international des banques d'épargne (SIBI), pour une étude détaillée sur la mobilisation de l'épargne en vue du développement dans les Etats membres; à l'OXFAM, pour l'identification de 10 projets globaux de développement rural intégré dans les pays membres les moins développés et concernant divers projets nouveaux et en cours en Ethiopie; au HIVOS, concernant la nature de l'aide à accorder à l'ACOSCA et aux autres organisations africaines s'occupant de programme de développement rural; à l'International Extension College (IEC) en vue du renforcement de l'élément développement rural du "Mauritius College of the Air", etc..

## II. Répertoire des activités des organisations bénévoles

6. Une tâche importante entreprise par le BOB est l'établissement d'un Répertoire détaillé des activités des organisations internationales bénévoles dans le domaine du développement rural en Afrique. Le répertoire a pour objet d'attirer l'attention des gouvernements africains et des organismes d'assistance technique (bilatéraux et multilatéraux) sur les types de projets entrepris par les organisations bénévoles dans leurs pays respectifs et les autres pays, afin de répondre aux besoins fondamentaux des communautés rurales; d'encourager une coopération plus efficace entre les organisations bénévoles, la CEA et les organismes du système des Nations Unies, et les gouvernements africains, de façon que les projets aient davantage d'effet à tous les niveaux d'exécution.

7. La première édition du Répertoire a été établie, et sa version imprimée sera prête pour la distribution en avril 1973. Elle donne la liste de 19 350 projets de développement rural entrepris par 34 organisations internationales bénévoles; ces projets représentent un investissement total (1968-1971) de 175 millions 859 620 dollars des Etats-Unis dans les Etats membres, soit une moyenne d'environ 45 millions de dollars par an. Le Répertoire donne des renseignements généraux sur les organisations bénévoles, notamment leur nom et leur adresse, leurs objectifs et leurs activités, leurs dépenses totales et les pays où elles opèrent.

8. Les projets inclus dans le Répertoire sont groupés en 10 grandes catégories:

1) Projets de colonisation agricole, notamment les projets d'approvisionnement en eau des zones rurales; les projets de digues et de travaux d'irrigation; les services de vulgarisation agricole; les coopératives de crédit, de production, de commercialisation et de prêts; la formation d'agriculteurs et de techniciens de l'agriculture; le développement de l'élevage et de la pêche; la fourniture de variétés améliorées de semences, d'engrais et de parasitocides; les projets d'emmagasinage de la viande, du poisson, des céréales, des engrais, etc.; les projets de développement rural intégré; la fourniture de matériel agricole et de stations d'entretien pour ce matériel; le reboisement, la protection des ressources en eau et en terre; l'infrastructure destinée à faciliter le développement agricole; d'autres projets agricoles; 2) Projets relatifs à la santé, à l'alimentation et au bien-être social, notamment la lutte contre les maladies, l'enseignement de l'hygiène, la nutrition, l'alimentation des masses, les dispensaires, la planification familiale, l'économie domestique et la gestion familiale; 3) Projets d'éducation et de formation professionnelle (enseignement de type classique ou non classique); 4) Projets spéciaux à l'intention de la jeunesse; 5) Projets spéciaux à l'intention des jeunes filles et des femmes; 6) Artisanat et petites industries rurales; 7) Secours d'urgence; 8) Projets relatifs aux réfugiés; 9) Activités de recherche; 10) Divers. Le tableau 1 (page 5) indique une ventilation des projets, par sous-région de la CEA.

### III. Programme d'éducation en vue du développement

9. Le Colloque sur le développement rural a recommandé que "afin d'appeler l'attention sur des formes de projets de développement simples répondant aux besoins essentiels ou contribuant au développement économique général des collectivités qui en prendraient l'initiative, il a été suggéré qu'une station radiophonique soit invitée à préparer des émissions à l'aide des éléments reçus, à utiliser ces éléments et à communiquer, aux mêmes fins, des bandes magnétiques, etc., aux services nationaux de radio et aux autres autorités compétentes en Afrique." Depuis septembre 1971, le BOB a réussi à établir des émissions radiophoniques bi-mensuelles et d'autres programmes qui sont diffusés à partir d'Addis-Abéba. Parmi les sujets il faut citer des débats sur le développement rural, l'approvisionnement en eau des zones rurales, l'amélioration des techniques agricoles, la mobilisation de l'épargne locale et "la lutte contre le gaspillage." Les textes des programmes radiodiffusés sont à la disposition des sociétés nationales de diffusion radiophonique et des bureaux d'information de la région, en vue de leur adaptation aux conditions et aux usages locaux.

Tableau 1 : Nombre de projets de développement rural en Afrique parrainés par les organisations internationales bénévoles

Sous-région	Agriculture	Santé	Education	Jeunesse	Femmes	Artisanat	Secours d'urgence	Aide aux réfugiés	Recherche	Divers	Total
A. Afrique du Centre	452	290	185	11	2	16	3	63	7	104	1 133
B. Afrique de l'Est	1 462	1 611	341	61	19	72	49	56	11	99	3 821
C. Afrique du Nord	3 781	113	67	7	11	4	17	12	8	41	4 061
D. Afrique de l'Ouest	3 373	3 946	209	13	62	41	2 480	147	7	57	10 335
Total	9 068	5 960	802	92	94	133	2 549	318	33	301	19 350

Note : Les chiffres se réfèrent à des données fournies par les organisations bénévoles jusqu'à la fin de septembre 1972. Les données supplémentaires rassemblées après cette date paraîtront dans la deuxième édition du Répertoire.

IV. Aide apportée à l'ACOSCA pour la mobilisation de l'épargne en vue du développement rural

10. Reconnaissant le fait que l'épargne représente un élément essentiel du processus de mobilisation des ressources et qu'à l'heure actuelle il est indispensable que les populations rurales mobilisent les ressources locales en vue du financement des projets de développement local et des entreprises individuelles privées, le Colloque (Addis-Abéba, août 1971) a recommandé que les organisations bénévoles soient encouragées à apporter un "appui massif" à l'ACOSCA dans ses activités de mobilisation de l'épargne locale en vue du développement rural. A cette fin, le BOB a pris les mesures ci-après :

- a) En novembre/décembre 1971, il a rassemblé tous les détails concernant le programme de l'ACOSCA et les a communiqués à toutes les organisations bénévoles;
- b) En janvier 1972, un résumé complet des activités pratiques de l'ACOSCA, notamment ses plans futurs et les secteurs ayant des besoins particuliers, a été établi et communiqué à certaines organisations bénévoles, leur demandant leur avis sur les moyens d'amplifier l'aide nécessaire en faveur de l'ACOSCA;
- c) A la suite d'une correspondance suivie avec la Fondation néerlandaise (HIVOS), un accord entre l'ACOSCA et HIVOS a été signé en janvier 1973, concernant notamment la création d'un projet de prêts renouvelables à l'intention des petits agriculteurs et d'autres programmes de crédit intéressant les deux organisations;
- d) La troisième Réunion générale annuelle de l'ACOSCA (Tunis, septembre 1972) a reçu une aide du BOB, et une aide est également accordée au siège de l'ACOSCA afin de renforcer son administration.

V. Centre de rassemblement et de diffusion de renseignements concernant la technologie au village

11. Avec la collaboration des organisations bénévoles intéressées, un Centre de diffusion de nouvelles idées concernant des techniques peu compliquées utilisables dans les villages est en cours de création par le BOB. Son objectif est de rassembler, d'évaluer et de diffuser des renseignements sur des techniques peu compliquées utilisables dans les villages concernant l'agriculture et le traitement des produits alimentaires; le transport de l'eau, du bois et des produits agricoles; le stockage des céréales, etc..

VI. Bulletin concernant le développement rural

12. En avril 1972, le BOB a lancé un Bulletin trimestriel sur le développement rural, qui est maintenant distribué à tous les Etats membres, aux organisations internationales bénévoles et à leurs représentants oeuvrant en Afrique, ainsi qu'aux représentants des organismes intéressés des Nations Unies en Afrique. Le Bulletin donne des détails sur les activités du BOB et des organisations bénévoles et il insiste sur les projets importants d'auto-assistance dans les Etats membres. Son numéro de décembre 1972 (volume I, n° 4) a été tiré à 4 600 exemplaires.

VII. Série de réunions sous-régionales

13. On a envisagé pour 1973-1974 toute une série de réunions sous-régionales sur la coopération internationale pour le développement rural en Afrique. Ces groupes de travail sont destinés à rassembler, à l'échelon de chaque sous-région, les représentants des organisations internationales bénévoles, des organismes intéressés des Nations Unies, des Etats membres de la CEA, ainsi que des représentants des universités et des établissements de recherche sociale, en vue d'échanger des renseignements et des résultats d'expérience, d'élaborer des stratégies et d'ouvrir la voie en vue d'une coopération efficace entre tous les organismes et les gouvernements concernés, afin de fusionner les efforts pour que le développement rural dans les divers pays de la région ait le maximum d'effet.

14. On envisage d'organiser ces groupes de travail comme suit :

- a) Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet 1973 : Maseru (Lesotho) à l'intention des pays anglophones de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (11);
- b) Décembre 1973 : Rabat (Maroc) à l'intention des Etats de l'Afrique du Nord (6);
- c) Juillet 1974 : Monrovia (Libéria) à l'intention des Etats de l'Afrique de l'Ouest (4);
- d) Décembre 1974 : Kinshasa (Zaire) à l'intention des Etats de l'Afrique du Centre (9).

- - - - -